

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers habitants, chers entrepreneurs, chers bénévoles, chers élus,

Ce rapport d'activité 2024 vous permettra une nouvelle fois de vérifier combien cette dernière année a été riche pour notre territoire. L'ancrage de la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau dans le quotidien de nos habitants se confirme d'année en année.

Cet échelon communautaire marie l'exigence d'une stratégie commune à nos 5 villes et aussi la nécessité d'un service public de proximité complémentaire des différents services municipaux.

La Communauté de Communes est à vos côtés pour que vivre en Sud-Est Manceau soit un plaisir à tout âge et pour que notre territoire se développe durablement !

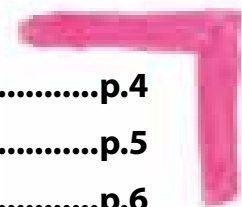
Cet édito est aussi l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des équipes et des élus, tous acteurs de notre réussite collective.

Nicolas Rouanet,
Président du Sud-Est Manceau



La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit : « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. » Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

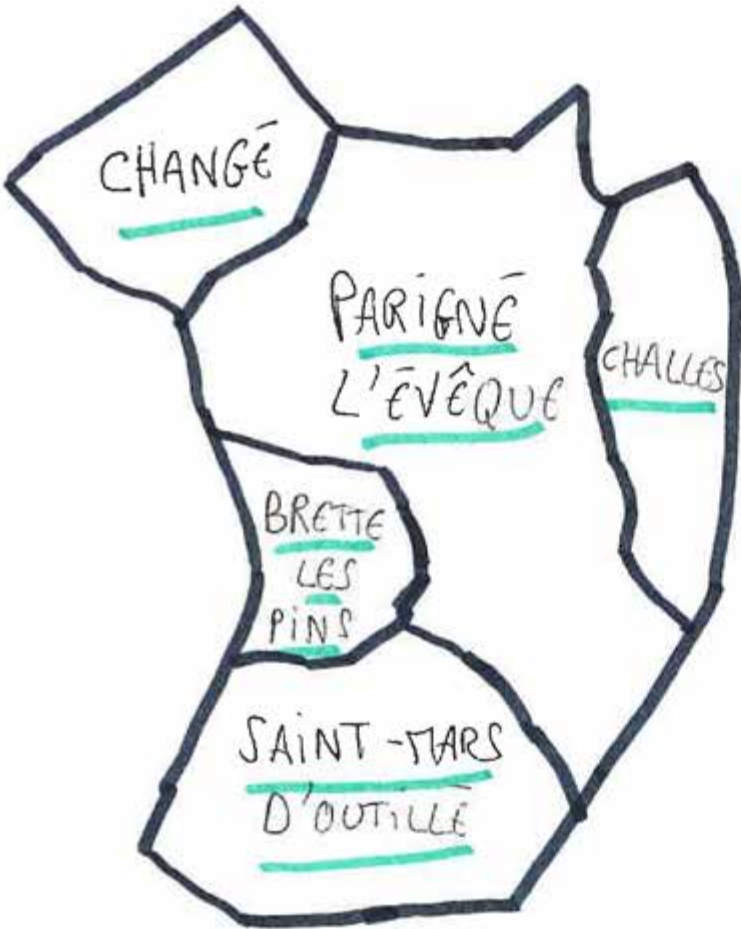
SOMMAIRE



Le territoire en 2024	p.4
Les compétences	p.5
La gouvernance	p.6
Les élus	p.7
Les finances	p.8
Les services	p.9
SEM ez pour demain	p.10
Environnement : réduire la production de déchets des ménages, des collectivités et des entreprises	p.11
Environnement : devenir un territoire plus économe et plus propre en matière d'énergies	p.15
Social : accroître l'offre sportive, culturelle et touristique pour renforcer l'identité du territoire	p.19
Social : diversifier l'accompagnement des personnes et des familles	p.23
Social : développer la démocratie participative communautaire	p.27
Économie : renforcer l'attractivité du territoire pour tous types d'entreprises ..	p.31
Économie : proposer une offre de transports alternatifs à la voiture rapides et pratiques sur tout le territoire	p. 35



LE TERRITOIRE



05
communes

176,8
km²

17 812
habitants

LES COMPÉTENCES

Obligatoires

La loi impose des compétences obligatoires aux communautés de communes.



Aménagement de l'espace communautaire



Développement économique et touristique



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets



Assainissement non collectif

Facultatives

Les communautés de communes exercent d'autres compétences déléguées par les communes. Le Sud-Est Manceau exerce les suivantes :



Protection et mise en valeur de l'environnement



Politique du logement et du cadre de vie



Voirie communautaire



Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et scolaires



Espace France Services



Actions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle



Petite enfance, Enfance, Jeunesse



Enseignement musical



Aménagement numérique



Animations culturelles et sportives



Actions en faveur des personnes âgées et handicapées



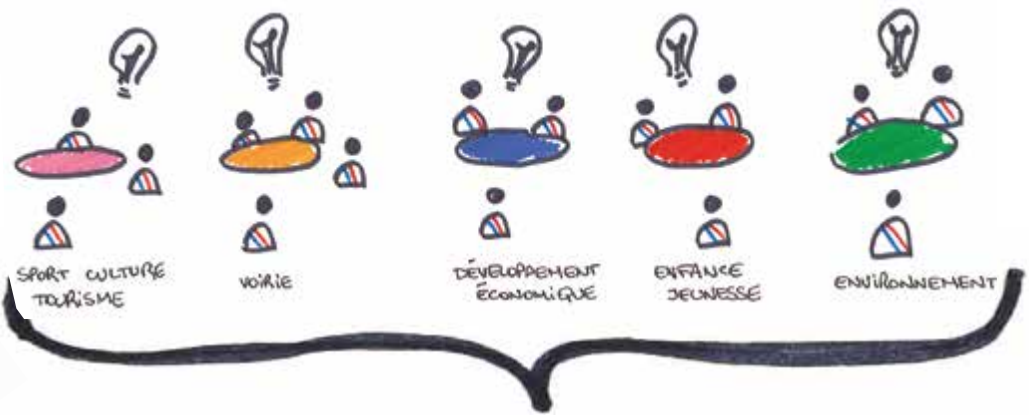
Transport



Recharge de véhicules électriques

LA GOUVERNANCE

Président

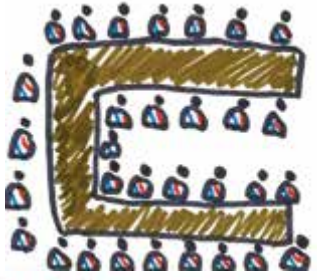


Vice-Présidents => Commissions

Les 5 commissions thématiques correspondent au périmètre des délégations des Vice-Présidents. Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus des conseils municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et les projets. Elles émettent un avis consultatif.

Conseil

Le Conseil Communautaire, composé de 32 membres (31 + 1 siège vacant actuellement), est l'assemblée délibérante, organe de décision. Il définit la politique du Sud Est Manceau. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et le Bureau. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences du Sud Est Manceau. Le nombre de représentants par commune a été défini par les règles de droit commun prévues au Code Général des Collectivités Territoriales.



EN 2024
11 CONSEILS
135 DÉLIBÉRATIONS

Bureau

Le Bureau se compose du Président, des maires des communes et des Vice-Présidents (soit 11 personnes au total). Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et projets relevant des champs de compétences du Sud Est Manceau avant leur présentation au Conseil Communautaire. Il arrête l'ordre du jour du Conseil.



LES ÉLUS

 Nicolas Rouanet Président Membre du Bureau	 Séverine Prézélin Vice-Présidente Membre du Bureau	 Denis Herraux Vice-Président Membre du Bureau	 Sonia Lebeau Vice-Présidente Membre du Bureau	 Jean-Pierre Lepetit Vice-Président Membre du Bureau	 Alain Brionne Vice-Président Membre du Bureau	 Stéphane Fouchart Maire Membre du Bureau	 Guy Fourmy Maire Membre du Bureau
 Yves-Marie Hervé Maire Membre du Bureau	 Nathalie Morgant Maire / Conseillère déléguée Membre du Bureau	 Laurent Taupin Maire Membre du Bureau	 Christine Mirgain Conseillère communautaire	 Pascal Chauveau Conseiller communautaire	 Karine Masse Conseillère communautaire	 Laurent Come Conseiller communautaire	 Serge Graffin Conseiller communautaire
 Claudette Simon Conseillère communautaire	 Michel Humeau Conseiller communautaire	 Arnaud De Saint-Riquier Conseiller communautaire	 Dominique Pasteau Conseillère communautaire	 Anita Hatton Conseillère communautaire	 Laurent Hureau Conseiller communautaire	 Cécile Chauveau Conseillère communautaire	 Géraldine Lalanne Conseillère communautaire
 Véronique Cormier Conseillère communautaire	 Isabelle Berthe Conseillère communautaire	 Monique Paquier Conseillère communautaire	 Jacqueline Turban Conseillère communautaire	 Jean-Christophe Bachelier Conseiller communautaire	 Martine Renaut Conseillère communautaire	 Véronique Trahard Conseillère communautaire	

27 élus municipaux siègent par ailleurs dans diverses commissions communales : Odile Godin, Estelle Bonnet, Linda Debart, Aline Langin, Yannick Livet, Stéphane Morin, Joël Pavard, Christian Bonnin, Monique Dorléans, Sébastien Dupas, Isabelle Guillot, Joël Papin, Didier Rey, Jean-Louis Avignon, Charlie Corbin, Giovanni Fouladoux, Julien Hamiot, Rudy Joanico, Céline Allain, Laëtitia Bois, Alexandre Godin, Héléne Hergoual'ch, Jean-Mark Fafin, Loïc Mortier, Patrice Pouillet, Naïma Amrane-Henriette, Katia Passe.

LES FINANCES

Compte administratif 2024 :

8 612 668,85 €

(dépenses de fonctionnement et d'investissement)

Équilibre financier

1 136 066,27 €



Emprunts et autres
écritures budgétaires
1 136 066,27 €

Attractivité

3 404 127,42 €



Petite enfance,
enfance, jeunesse
2 256 339,90 €



École de
musique
120 034,67 €



Équipements
sportifs
179 659,20 €



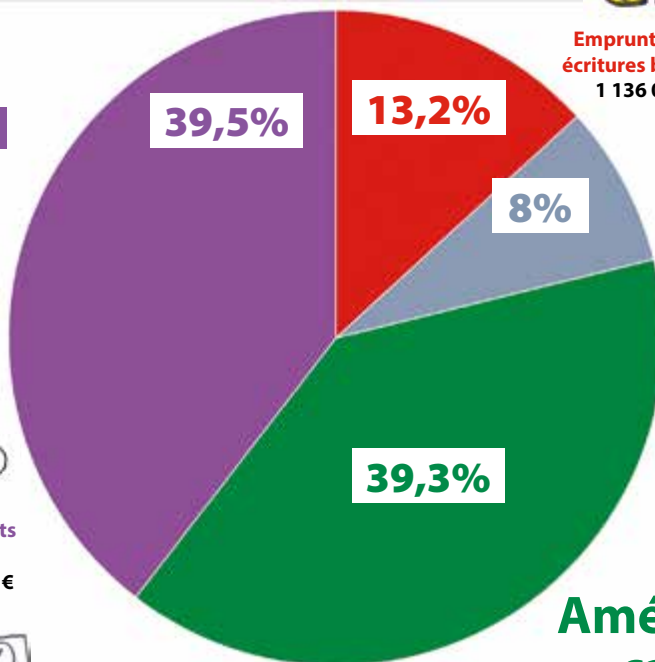
Économie / Emploi
/ France services
728 612,90 €



Communication /
Tourisme
90 269,55 €



Gens du Voyage
29 211,20 €



Administration générale

685 045,67 €



Assemblée élue
113 425,69 €



Fonctionnement
collectivité
571 619,98 €

Aménagement et cadre de vie

3 387 429,49 €



Environnement
2 599 526,20 €



Voirie et travaux
724 589,39 €



Bâtiments
63 313,90 €

LES SERVICES

DIRECTION

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**

**PETITE VILLE DE DEMAIN / OPÉRATION
DE REVITALISATION DU TERRITOIRE**

PÔLE ATTRACTIVITÉ

ESPACE FRANCE SERVICES

ESPACE EMPLOI FORMATION

AMÉNAGEMENT ET
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ANIMATION - JEUNESSE ET
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

RELAIS PETITE ENFANCE

ACCUEIL, COMMUNICATION
ET TOURISME

ÉCOLE DE MUSIQUE

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AFFAIRES JURIDIQUES, FINAN-
CIÈRES ET COMMANDE PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES
MUTUALISÉES



69

agents œuvrent pour
le territoire.

PÔLE AMÉNAGEMENT - CADRE DE VIE

SECRÉTARIAT AMÉNAGEMENT -
CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES

ESPACES VERTS

INFRASTRUCTURES

BÂTIMENTS

ENTRETIEN

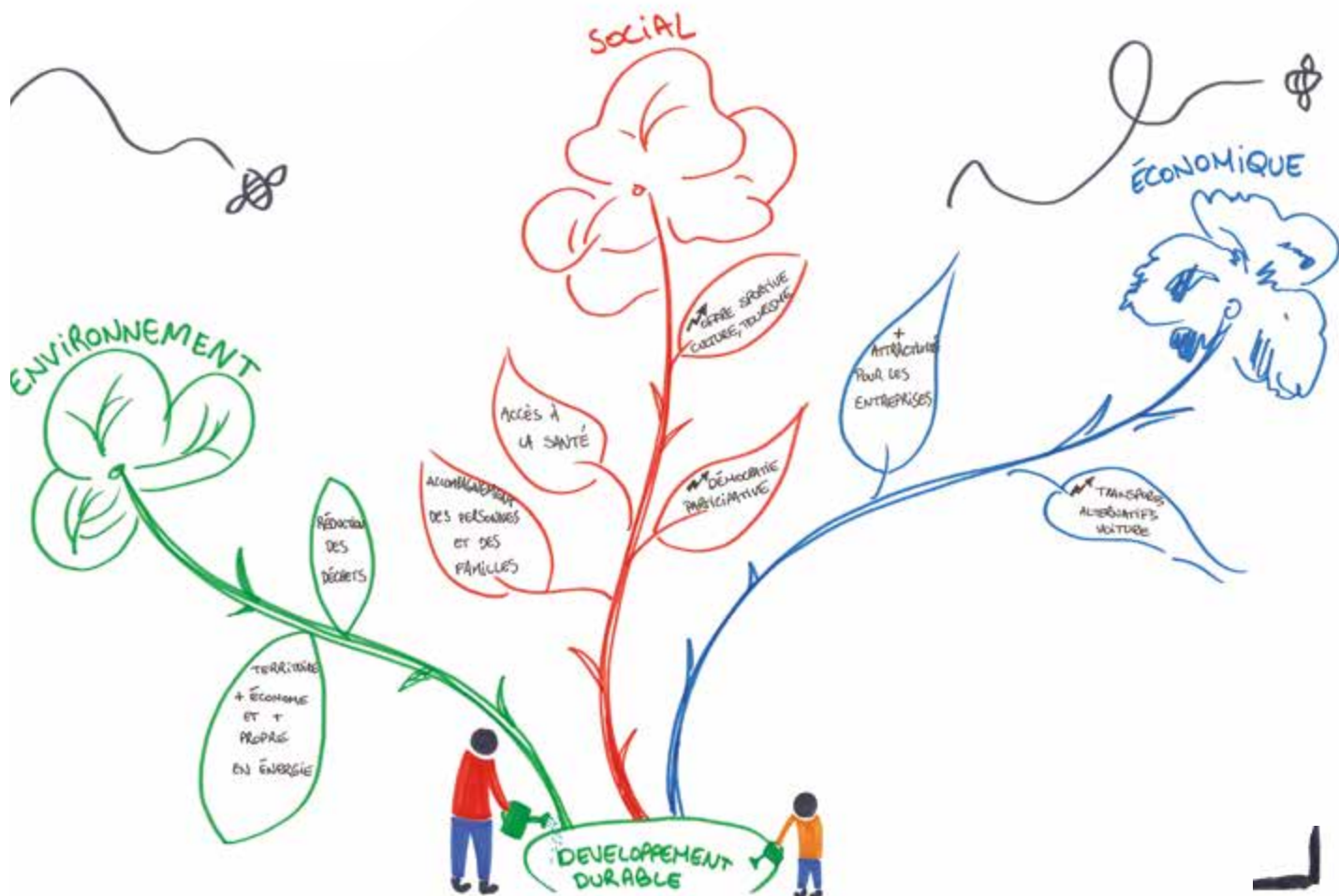
VOIRIE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

Le territoire du Sud Est Manceau veut s'offrir un avenir **attrayant**, dans un environnement **exemplaire**.



SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

ENVIRONNEMENT : RÉQUIÈRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES MÉNAGES, DES COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES



PILIER 1 : L'ENVIRONNEMENT

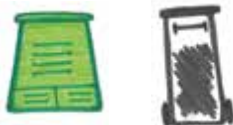
Orientation 1 : réduire la production de déchets des ménages, des collectivités et des entreprises

1. Créer une recyclerie sur le territoire
2. Poursuivre la démarche d'écologie industrielle et territoriale engagée avec les entreprises du territoire
3. Améliorer le réemploi de certains déchets apportés en déchetterie
4. Réduire la production de déchets au sein des bâtiments et espaces publics

SEMEZ POUR DEMAIN

ENVIRONNEMENT
DES MÉNAGES, DE

Chiffres-clés 2024



11 917 tonnes de déchets collectés

contre 11 896 tonnes en 2023.

674,34 kg/an/habitant

contre 675 kg/an/habitant en 2023.

57 918 passages

en déchetteries.

1 646 526,22€ TTC

d'achat de prestations de services en collecte et traitement des déchets.

4 974 bacs d'ordures ménagères

3 887 composteurs

distribués aux particuliers en vue du changement de fréquence de collecte des ordures ménagères en 2025.

473 enfants participant aux Jours Verts

manifestation d'éducation à l'environnement pour les CM1-CM2.

: RÉQUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS
S COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES

RÉALISATIONS

Faits marquants 2024



Festival Zéro Déchet

Animations auprès de scolaires et du grand public en avril 2024 en parallèle de l'événement sportif Caravane Terre de Jeux à Brette-les-Pins.



Recyclerie

Réalisation d'une étude d'opportunité en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois.



Nouvelles REP en déchetteries

De nouvelles filières de Responsabilité Élargie des Producteurs sont mises en place en déchetteries pour renforcer le tri : articles de bricolage et de jardinage et article de sport et de loisirs.

SEMEZ POUR DEMAIN

ENVIRONNEMENT : RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS
DES MÉNAGES, DES COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES

Perspectives 2025



Renouvellement des marchés de collecte

et passage de la collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines. Accompagnement des usagers dans ces changements.



Mise en oeuvre de la redevance spéciale

Accompagnement des producteurs de déchets non ménagers dans l'optimisation de la gestion de leur déchets et facturation des plus gros producteurs.



Captage des petits métaux sur le centre de tri

Optimisation de la valorisation des emballages et diminution des refus.



Mise en place des composteurs collectifs

auprès des habitats partagés.



Optimisation de l'organisation des déchetteries

et amélioration de leur sécurisation.



Poursuite du développement de nouvelles REP

= Responsabilités Élargies des Producteurs, c'est-à-dire nouvelles filières de tri.

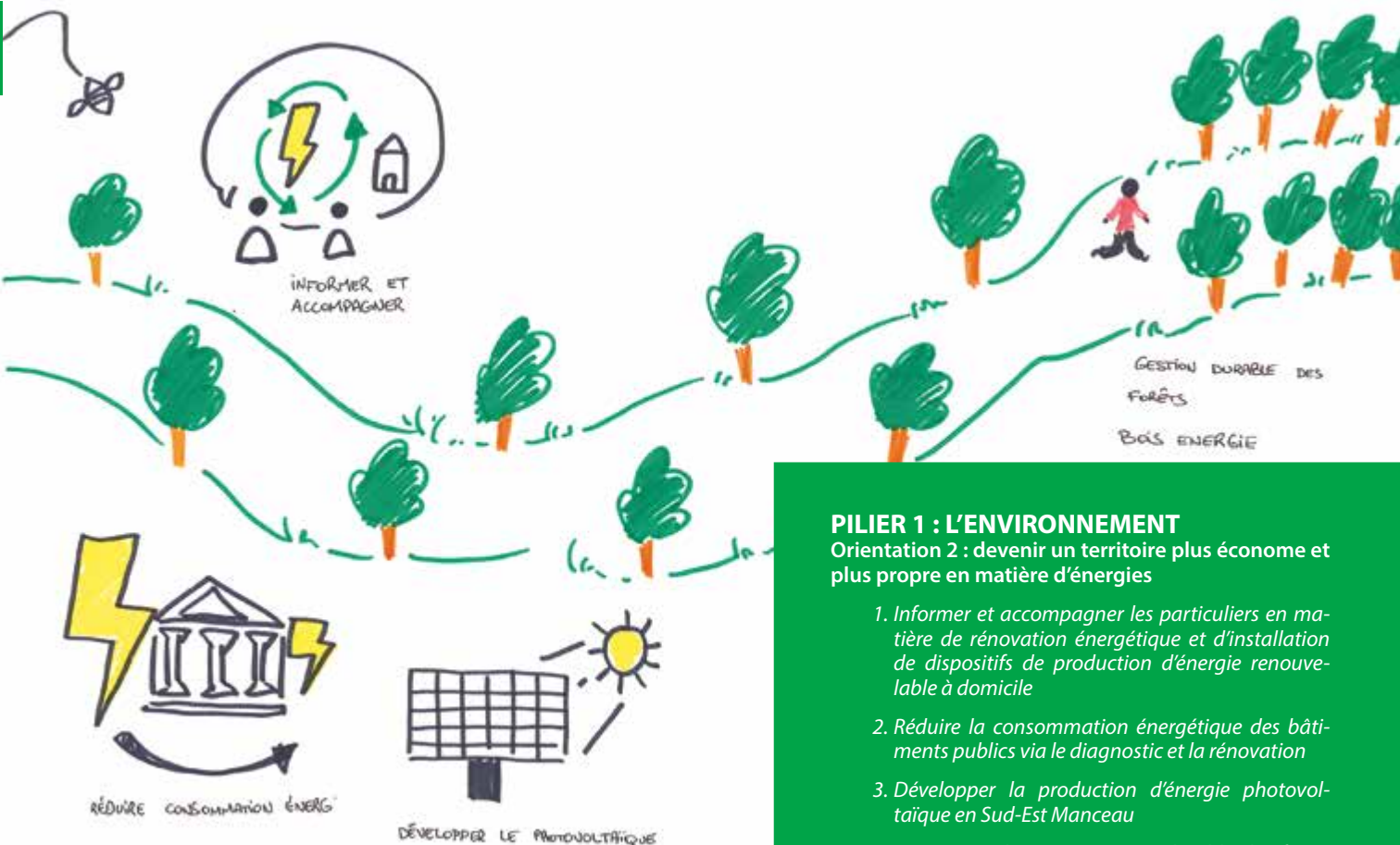
Lancement de l'étude de faisabilité

pour la recyclerie.

SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

ENVIRONNEMENT : DEVENIR UN TERRITOIRE PLUS ÉCONOME ET PLUS PROPRE EN MATIÈRE D'ÉNERGIES



PILIER 1 : L'ENVIRONNEMENT

Orientation 2 : devenir un territoire plus économe et plus propre en matière d'énergies

1. Informer et accompagner les particuliers en matière de rénovation énergétique et d'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelable à domicile
2. Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics via le diagnostic et la rénovation
3. Développer la production d'énergie photovoltaïque en Sud-Est Manceau
4. Mettre en place une gestion durable des forêts du territoire en visant à terme le développement d'une filière bois-énergie

SEMEZ POUR DEMAIN

ENVIRONNEMENT :
ET PLUS PROPRE

Chiffres-clés 2024



256 accompagnements autour de la rénovation énergétique

par le Service Unique pour la Rénovation Énergétique (SURE) :

- => **178 informations** de premier niveau par téléphone.
- => **75 conseils** d'une heure par téléphone ou en permanence.
- => **3 accompagnements** pour les ménages intermédiaires et supérieurs.

17 permanences SURE

d'une 1/2 journée soit 51 usagers reçus à Parigné-l'Évêque et Changé.

10 temps de rencontres autour de la Charte forestière

durant les 10 mois d'étude pour l'établissement d'une stratégie et d'un plan d'actions afin de favoriser la gestion durable des forêts locales :

- => **4 réunions techniques.**
- => **2 ateliers d'une 1/2 journée** avec une cinquantaine de participants issus de la filière bois.
- => **4 comités de pilotage.**

1 200 tonnes de grave recyclée

utilisées pour entretenir les chemins ruraux.



DEVENIR UN TERRITOIRE PLUS ÉCONOME
EN MATIÈRE D'ÉNERGIES

Faits marquants 2024



Participation de SURE au salon Même pas vieux !

Tenue d'un stand et de 2 conférences sur les aides financières à l'autonomie et l'énergie en novembre 2024.

Passage à l'éclairage LED

sur la chaussée dans les Zones d'Activités.

Utilisation d'enrobés à froid pour l'entretien du patrimoine routier

avec une empreinte carbone diminuée en moyenne de 30 %.

Poursuite du fauchage raisonné

pour préserver la biodiversité des accotements.

Plan d'actions de la Charte Forestière

finalisé en décembre 2024.

SEMEZ POUR DEMAIN

ENVIRONNEMENT : DEVENIR UN TERRITOIRE PLUS ÉCONOME ET PLUS PROPRE EN MATIÈRE D'ÉNERGIES

Perspectives 2025



Développement de l'énergie photovoltaïque

Réflexion pour le développement d'ombrières sur certains parkings des bâtiments publics communautaires et/ou pose de panneaux photovoltaïques.

Poursuite de l'installation de LED

avec le remplacement des points lumineux des bâtiments communautaires par ce type d'éclairage.

Renforcement du suivi des consommations énergétiques du patrimoine communautaire

via l'application d'Enedis pour maîtriser la dépense et réduire la facture.

Recrutement d'une chargée de mission

d'animation et de suivi de la Charte Forestière pour 3 ans.

Mise en place d'actions prioritaires

définies dans la Charte Forestière.

Sensibilisation du public autour de la forêt

avec la participation du Sud-Est Manceau à la Journée internationale de la forêt le 16 mars 2025, la signature de la Charte Forestière le 29 avril 2025 et une thématique spéciale « forêt » pour les Jours Verts de mai 2025.

SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

SOCIAL: ACCROÎTRE L'OFFRE SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE POUR RENFORCER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE



PILIER 2 : LE SOCIAL

Orientation 2 : accroître l'offre sportive, culturelle et touristique pour renforcer l'identité du territoire

1. Créer un événement sportif intercommunal
2. Réfléchir à l'aménagement d'un nouvel équipement sportif communautaire
3. Pérenniser les rendez-vous culturels existants tels que la randonnée culturelle et FestiZarts
4. Envisager l'ouverture de l'école de musique Cité-Zarts à d'autres pratiques culturelles
5. Actualiser et développer l'offre de chemins de randonnée
6. Promouvoir les atouts touristiques, notamment patrimoniaux et naturels, du territoire communautaire

SEMEZ POUR DEMAIN

SOCIAL:
CULTURELLE ET T
DU T

Chiffres-clés 2024



391 élèves inscrits à CitéZarts

sur l'année scolaire 2023-2024.



4 500 spectateurs

lors de la vingtaine de concerts interprétés par l'école communautaire de musique.



1 422 enfants de 3 à 10 ans

bénéficient d'interventions musicales en milieu scolaire.



156 participants à la randonnée

communautaire culturelle pour l'édition 2024.



321 enfants

bénéficient des cycles gymniques à la salle Ouranos en 2024.

ACCROÎTRE L'OFFRE SPORTIVE,
TOURISTIQUE POUR RENFORCER L'IDENTITÉ
TERRITOIRE

RÉALISATIONS

Faits marquants 2024



Nouveau projet d'établissement

pour l'école de musique CitéZarts.

Classe de clarinette

ouverte à CitéZarts à la rentrée 2024.

Création d'un podcast

réalisé par les élèves de Formation Musicale de CitéZarts.

Étude de stratégie de développement touristique

menée durant toute l'année 2024.

Développement du tourisme équestre

avec la création de 11 circuits de randonnée dédiés, avec équipements, panneaux d'interprétation et promotion spécifique.

Géocaching « Sur les traces de... »

Nouveau circuit créé à Brette-les-Pins sur les Longueval-d'Haraucourt.

Soutien à la Caravane Terre de Jeux

événement municipal bretteois pour lequel le Sud-Est Manceau a financé le transport de 2 classes.

SEMEZ POUR DEMAIN

SOCIAL: ACCROÎTRE L'OFFRE SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE POUR RENFORCER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Perspectives 2025



Formation de l'équipe de CitéZarts

afin de favoriser l'inclusion de nouveaux publics (dys, TDAH).

Développement des Interventions en Milieu Scolaire

proposées par CitéZarts aux écoles du territoire.

Préparation de l'édition 2026 de FestiZarts

sur le thème des bandes originales de films et comédies musicales des années 1980.

Déploiement du plan d'actions touristique

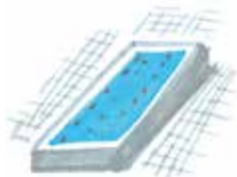
et développement de la stratégie marketing pour promouvoir la destination.

Décision à propos du projet « piscine »

pour acter ou non la poursuite du projet d'aménagement de cet équipement en Sud-Est Mancheau.

Réflexion sur l'aménagement des abords du plan d'eau

en partenariat avec la commune de Parigné-l'Évêque afin de valoriser ce site et ses abords.



SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

SOCIAL: DIVERSIFIER L'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES ET DES FAMILLES



PILIER 2 : LE SOCIAL

Orientation 3 : diversifier l'accompagnement des personnes et des familles

1. Mettre en place un Espace France Services pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives quotidiennes
2. Structurer l'accès à une offre de baby-sitting pour les parents
3. Développer les dispositifs de soutien à la parentalité
4. Favoriser le maintien à domicile en soutenant l'adaptation de l'habitat

SEMEZ POUR DEMAIN

SOCIAL:
DES PERSONNES

Chiffres-clés 2024



3 139 démarches accompagnées

par l'Espace France Services en 2024, concernant majoritairement France Titres puis les dossiers retraites et les demandes liées aux impôts.

- => **2657 usagers reçus** sur 249 jours d'ouverture.
- => **13 demandes traitées par jour.**

420 familles rencontrées

par le Relais Petite Enfance, soit 40% des familles d'enfants de moins de 6 ans du territoire.

128 assistants maternels accompagnés

par le Relais Petite Enfance, soit 96% des professionnels du territoire.

531 enfants en accueil de loisirs

- => **189 enfants différents** lors des mercredis loisirs.
- => **142 enfants différents** en moyenne sur les petites vacances.
- => **200 enfants différents** pendant les vacances d'été.

432 jeunes en accueil jeunesse

- => **128 jeunes différents** lors des petites vacances.
- => **126 jeunes différents** pendant les vacances d'été.
- => **112 jeunes différents** sur les séjours.
- => **66 jeunes différents** sur les chantiers Argent de poche.

Faits marquants 2024



Mise en place du guichet unique Petite Enfance agréé par la CAF (2025-2028)

accompagnée par l'augmentation du temps de travail de l'équipe du Relais Petite Enfance.

Renforcement des accueils de loisirs

avec une augmentation du nombre de places et le développement de l'offre d'accueil sur le site de Saint-Mars-d'Outillé.

Prolongation de la Convention Territoriale Globale

pour un an supplémentaire en 2025 avec l'accord de la CAF.

Activités à l'Espace France Services

- => **matinée portes ouvertes** en avril.
- => **atelier sur la santé numérique** en mai.
- => **réunion sur la mobilité solidaire** en partenariat avec Rés'o'Ap.

1^{er} salon Même pas vieux !

sur le bien vieillir organisé par l'Espace France Services avec de multiples partenaires.

SEMEZ POUR DEMAIN

SOCIAL: DIVERSIFIER L'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES ET DES FAMILLES

Perspectives 2025



Développement des actions France Services

comme des cafés-échanges, des ateliers à thème, des réunions d'information.



Préparation de la 2^e édition de Même pas vieux !

le salon du bien vieillir prévu en avril 2026.

Fédération des acteurs du territoire autour de l'animation de la vie sociale

pour déployer les actions de la Convention Territoriale Globale, réécrire le Projet Éducatif de Territoire et définir les axes de la future compétence communautaire « animation de la vie sociale ».

Renforcement des capacités d'accueil des tout-petits

avec l'ouverture de la nouvelle crèche communautaire à Changé (passage de 20 à 30 places).

Renforcement de la qualité d'accueil

en proposant une offre plus agile, évolutive et inclusive sur les temps de loisirs pour les enfants et les jeunes.



SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

SOCIAL: DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
COMMUNAUTAIRE

COMITÉS DE PROJETS
AUTRES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS



PILIER 2 : LE SOCIAL

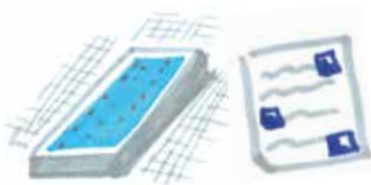
Orientation 4 : développer la démocratie participative communautaire

1. Mettre en place des comités de projets rassemblant citoyens, élus et agents autour d'une problématique spécifique
2. Ouvrir la réflexion à la création d'autres instances et dispositifs participatifs, notamment auprès du public jeune.

SEMEZ POUR DEMAIN

SOCIAL:

Chiffres-clés 2024



722 réponses à l'enquête « piscine »

menée au printemps 2024 à propos du projet d'aménagement d'une piscine en Sud-Est Manceau.

100 personnes touchées

par les actions participatives conduites dans le cadre de l'étude de requalification des centres-bourgs de Changé et Parigné-l'Évêque.

2089 abonnés sur Facebook

qui peuvent interagir sur la page du Sud-Est Manceau dédiée à l'information générale sur la Communauté de Communes.

678 abonnés sur LinkedIn

qui peuvent interagir sur la page du Sud-Est Manceau dédiée à l'actualité économique du territoire communautaire.

355 abonnés sur Instagram

qui peuvent interagir sur la page Destination Sud-Est Manceau dédiée à la promotion touristique du territoire.

DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE COMMUNAUTAIRE

RÉALISATIONS

Faits marquants 2024



Actions participatives de l'étude sur les centres-bourgs

kiosques pour échanger avec les habitants, soirées thématiques et une soirée réservée aux commerçants, boîtes à idées...



Assises du tourisme

qui réunissent une cinquantaine de personnes en septembre 2024 pour définir le positionnement stratégique touristique du Sud-Est Manceau.



Ateliers participatifs autour de la Charte Forestière

2 ateliers avec des personnes représentant tous les types d'usage de la forêt qui échangent ensemble pour définir des objectifs stratégiques.



Visites de l'hôtel communautaire

pour 4 classes de 6^e du collège Louis Cordelet à Parigné-l'Évêque qui découvrent le rôle de la Communauté de Communes.

SEMEZ POUR DEMAIN

SOCIAL: DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
COMMUNAUTAIRE

PERSPECTIVES

Perspectives 2025



Poursuite des visites de l'hôtel communautaire

pour 5 classes de 6^e du collège Louis Cordelet à Parigné-l'Évêque en 2025 qui découvrent le rôle de la Communauté de Communes.

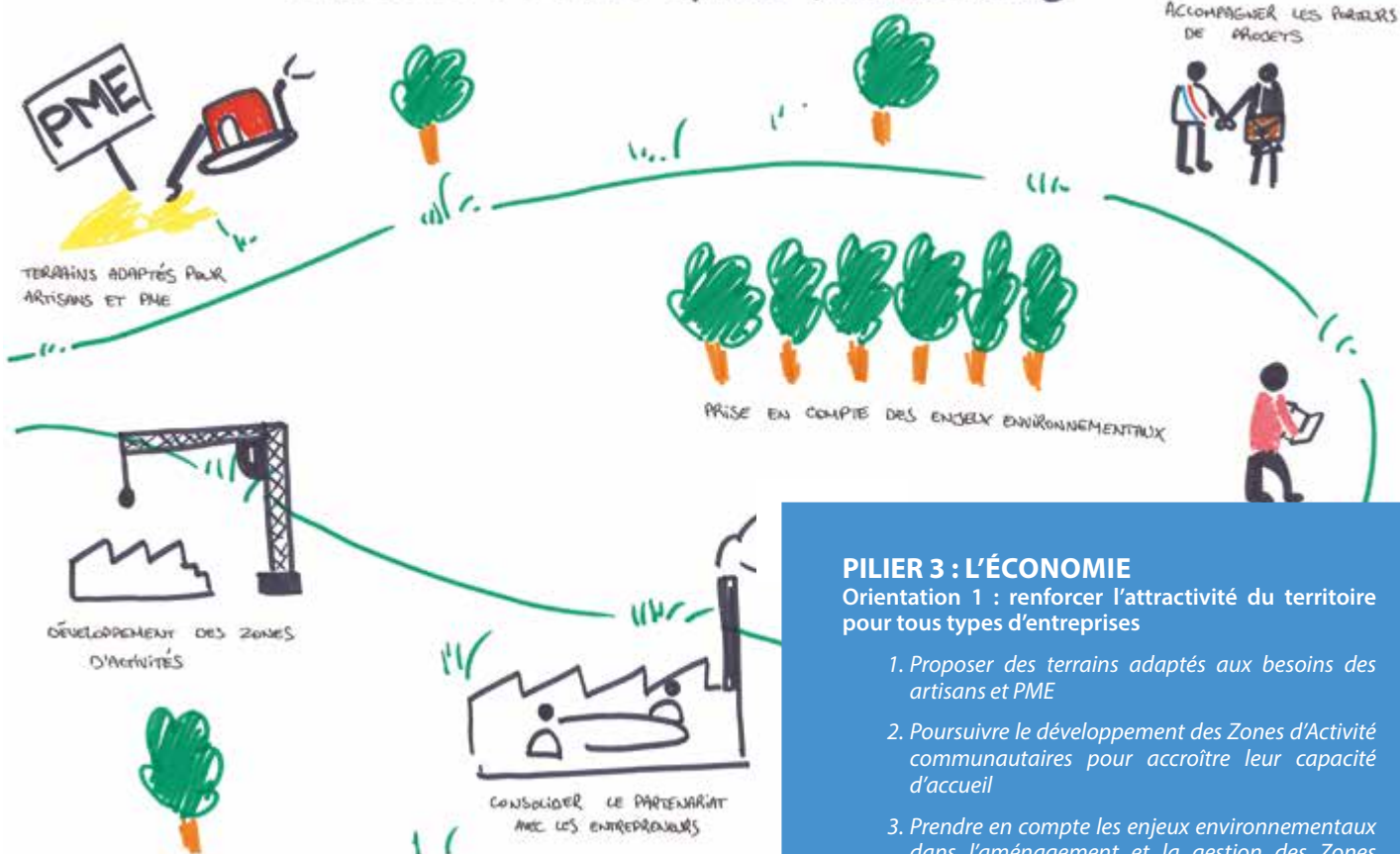
Poursuite des actions participatives dans le cadre de l'étude de requalification des centres-bourgs

organisation de réunions de restitution et poursuite des boîtes à idées à Changé et Parigné-l'Évêque.

SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

ÉCONOMIE: RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR TOUTS TYPES D'ENTREPRISES



PILIER 3 : L'ÉCONOMIE

Orientation 1 : renforcer l'attractivité du territoire pour tous types d'entreprises

1. Proposer des terrains adaptés aux besoins des artisans et PME
2. Poursuivre le développement des Zones d'Activité communautaires pour accroître leur capacité d'accueil
3. Prendre en compte les enjeux environnementaux dans l'aménagement et la gestion des Zones d'Activité
4. Consolider le partenariat avec les entrepreneurs du territoire
5. Renforcer l'accompagnement des porteurs de projet souhaitant s'installer en Sud-Est Manceau

SEMEZ POUR DEMAIN

ÉCONOMIE:
TERRITOIRE

Chiffres-clés 2024



68 demandeurs d'emplois

suivis par l'Espace Emploi Formation (34 hommes et 34 femmes).

=> 157 entretiens réalisés.

=> 13 entretiens en moyenne par mois.



2 ventes de parcelles

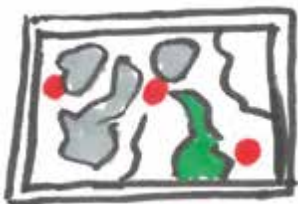
en 2024 dans les Zones d'Activités communautaires, marquant la fin de la commercialisation de la Zone d'Activités de la Bous-sardière à Parigné-l'Évêque.

Faits marquants 2024



Atelier « Construisons ensemble »

organisé en avril 2024 pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans afin de découvrir les métiers manuels et encadrés par des bénévoles.



Étude Chenardière 4 à Changé

afin d'évaluer la faisabilité du déploiement d'une nouvelle tranche dans la Zone d'Activités à Changé.



Zone Artisanale à Saint-Mars-d'Outillé

travaux d'aménagement de la Zone Artisanale de la Bourdigalle à Saint-Mars-d'Outillé.

SEMEZ POUR DEMAIN

ÉCONOMIE: RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR TOUTS TYPES D'ENTREPRISES

Perspectives 2025



Développement des ateliers emploi-formation

- => « Mon espace et moi », atelier organisé avec France Travail en mai 2025.
- => Atelier PIX pour évaluer ses compétences informatiques et faire son curriculum vitae en septembre 2025.



Organisation de « T'as K le faire ! » en juin 2025

« T'as K le faire ! » est le nouveau nom de l'action « Construisons ensemble ! » et repose sur le même principe de découverte des métiers manuels pour les 16-25 ans en compagnie de bénévoles.



Définition d'une stratégie de développement économique

en concertation avec les acteurs économiques du territoire.



Poursuite du déploiement de la Chenardière 4

avec la poursuite des études pour envisager l'aménagement de cette nouvelle tranche.



Densification du foncier

travail de recensement du foncier pouvant être optimisé dans les Zones d'Activités communautaires.

SEMEZ POUR DEMAIN

PROJET

ÉCONOMIE: PROPOSER UNE OFFRE DE TRANSPORTS ALTERNATIFS À LA VOITURE RAPIDES ET PRATIQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE



PILIER 3 : L'ÉCONOMIE

Orientation 2 : proposer une offre de transports alternatifs à la voiture rapides et pratiques sur tout le territoire

1. Promouvoir et faciliter l'accès au covoiturage
2. Mettre en place une véritable offre de transports à la demande
3. Développer l'autopartage électrique
4. Accroître les connexions avec les transports urbains de la Métropole
5. Faciliter la pratique des mobilités actives, comme le vélo et la marche, pour des trajets utilitaires et de loisirs en renforçant le maillage du territoire en voies douces

SEMEZ POUR DEMAIN

ÉCONOMIE:
ALTERNATIFS À

Chiffres-clés 2024



2 itinéraires cyclables

inscrits au schéma des modes actifs sont travaillés en 2024

=> l'itinéraire Parigné-l'Évêque - Brette-les-Pins.

=> l'itinéraire Parigné-l'Évêque - Challes.

150 km de chemins de randonnée pédestre, équestre et cyclable

entretenus par le service voirie sur les 432 km de voies hors agglomération et chemins ruraux pris en charge par le service.

3 000 heures consacrées au fauchage des accotements.

PROPOSER UNE OFFRE DE TRANSPORTS
LA VOITURE RAPIDES ET PRATIQUES SUR TOUT
LE TERRITOIRE

RÉALISATIONS

Faits marquants 2024



Réflexion pour l'implantation de bornes de recharge électrique

dans des lieux stratégiques sur le territoire communautaire.

Difficultés administratives et techniques

qui freinent très fortement la réalisation des 2 itinéraires cyclables envisagés.



SEMEZ POUR DEMAIN

ÉCONOMIE: PROPOSER UNE OFFRE DE TRANSPORTS ALTERNATIFS À LA VOITURE RAPIDES ET PRATIQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Perspectives 2025



Pose d'une dizaine de bornes de recharge pour véhicules électriques

localisées en des endroits stratégiques dans les centres-bourgs/villes des 5 communes.



Travail sur l'itinéraire cyclable Changé-Le Mans

prévu au schéma directeur des modes actifs.

Travail partenarial avec le Pôle Métropolitain

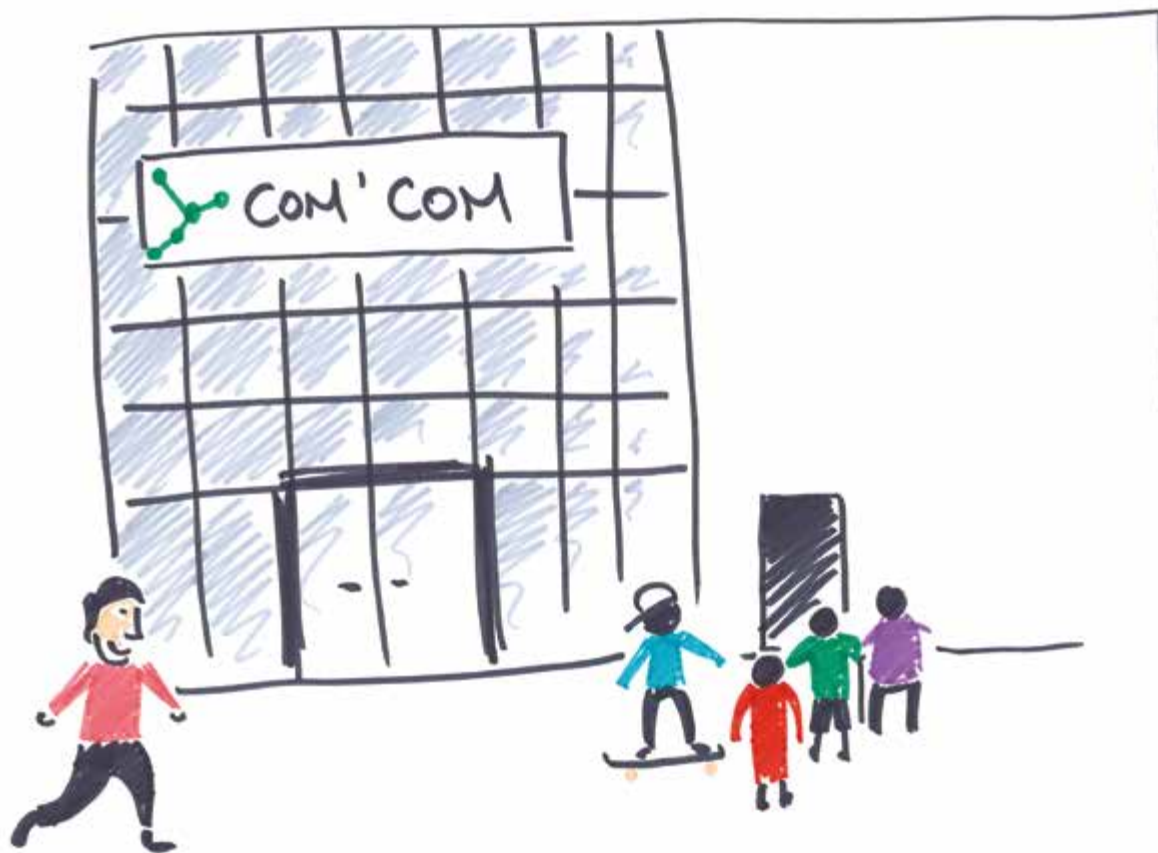
- => pour faciliter le déploiement des itinéraires cyclables inscrits au schéma directeur des modes actifs.
- => pour développer les aménagements et la pratique des modes actifs (vélo, marche) au sein des Zones d'Activité économique.
- => pour faciliter et encourager le covoiturage.



ET MAINTENANT,
AGISSONS
ENSEMBLE!

Communauté de Communes du Sud-Est Manceau
rue des Écoles - CS40015
72250 Parigné-l'Évêque
tél : 02 43 40 09 98 / fax : 02 43 40 18 76
courriel : communaute.communes@sudestmanceau.com

<https://www.cc-sudestmanceau.fr>



Bilan édité par la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau.
Directeur de la publication : Nicolas Rouanet.
Rédaction : services communautaires.
Maquette et mise en page : service communication.
Illustrations : services communautaires.